



WWF DOMAINE DE LONGCHAMP

1 Carrefour de Longchamp

Bois de Boulogne

75016 Paris

**RAPPORT DE GESTION
AU 30 JUIN 2010**

I. Activité, résultat et situation financière

I.1) Rappel de l'objet de la SAS WWF Domaine de Longchamp et des activités

Pour rappel, la SAS WWF Domaine de Longchamp, société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 518 000€ existe maintenant depuis le 23 Août 2004 et a pour objet « l'exploitation de toute concession du domaine public, l'organisation d'activités ou de manifestations exceptionnelles en relation avec le développement durable et la protection de l'environnement».

En 2009/2010, les produits et les charges afférents à cette structure portent sur l'exploitation de la concession du Domaine de Longchamp et l'organisation d'activités et de manifestations exceptionnelles.

I.2) Exposé des résultats

- **Commentaires sur produits et charges :**

En 2009/2010, l'ensemble des recettes d'exploitation s'élèvent à **109 k€** et les dépenses à **598 k€**, ce qui génère un déficit d'exploitation de **-489 k€**. En sus de ce déficit, le résultat exceptionnel est de -3 000 €, ce qui génère un déficit global de **492 k€**.

Les recettes sont en léger retrait par rapport à l'année dernière (128 k€ en 08/09). Les loyers et charges locatives refacturées sont stables par rapport à l'année dernière, soit **96 k€** (vs 97 k€ en 08/09). Les évènements sont pour leur part stables par rapport à l'année dernière, dans la mesure où nous sommes dans l'attente d'un démarrage de travaux de réhabilitation et n'avons de ce fait réalisé aucune opération marketing pour promouvoir cette activité.

Au niveau des dépenses, le poste charges externes enregistre une nette augmentation par rapport à l'année dernière. Ceci est dû au passage en charges de la prestation « Assistance à maîtrise d'ouvrage » et « études paysagistes » pour un montant de 210 k€. Les autres prestations les plus importantes sont la sécurité/ gardiennage du Domaine (150 k€), les frais généraux de la concession (eau, électricité, entretien, réparation, assurance..., soit 40k€) et la refacturation du personnel WWF au prorata du temps passé (19k€).

Les salaires et charges sociales augmentent cette année et représentent 89 k€. , dans la mesure où nous avons embauché en Novembre 2009 un deuxième salarié pour le projet Longchamp, l'autre salarié réalisant le gardiennage/ entretien du Domaine pendant la journée.

- **Commentaires sur le bilan :**

Les fonds propres, historiquement constitués du capital social de 37 000 €, ont été redressés en 06/07 par une opération d'augmentation de capital souscrite auprès de l'associé unique Fondation WWF. L'augmentation de 481 k€ a ainsi porté le capital social à 518 k€.

Le report des déficits des deux années passées (-777 k€) et le déficit de cette année (-492 k€) mettent les fonds propres à -751 k€, soit moins que la moitié du capital social.

Les capitaux propres sont pour le 3^{ème} exercice consécutif inférieurs à la moitié du capital social.

Les actifs sont stables par rapport à 08/09, soit **1 254 k€** vs **1 216 k€**. Ceci est la résultante de deux mouvements. D'une part, 145 k€ de nouvelles immobilisations en cours ont été enregistrées. D'autre part, 210 k€ d'immobilisations déjà en cours ont été passées en charge dans la mesure où le projet Longchamp a été reconfiguré cette année. En effet, les prestations de l'assistant à maîtrise d'ouvrage réalisées jusqu'alors, ainsi que les travaux paysagers portaient sur une ancienne version de projet, laquelle n'est plus d'actualité.

Les immobilisations mises en concession sont stables par rapport à l'année dernière.

I.3) Situation financière

Le besoin en trésorerie de WWF Domaine de Longchamp s'est élevé cette année à **474 k€** (vs 664 k€ en 2008/2009). Ce chiffre correspond quasiment à ce qui est prévu dans le cadre de la convention de trésorerie passée entre la Fondation et WWF Domaine de Longchamp (apports en compte courant).

I.4) Perspectives d'avenir

Le permis de construire a été obtenu le 26 Mai 2009. Le délai de recours des tiers a expiré le 26 Juillet 2009.

Compte tenu de la crise financière et de la difficulté de trouver des financeurs pour la réhabilitation du bâtiment de Longchamp, il a été convenu par le conseil d'administration de la Fondation de faire financer le projet par des entreprises mécènes de la Fondation, le projet étant dorénavant configuré comme un programme de la Fondation. L'usage ultime de ce bâtiment est d'en faire un centre de conférences et de colloques, baptisé Univers-cité, dont l'objet social est non lucratif. Il a été expressément rappelé par les administrateurs de la Fondation que le projet ne doit pas grever les comptes de la Fondation.

Ceci a comme impact de présenter à la Mairie de Paris un projet de contrat de sous concession entre la SAS Domaine de Longchamp et la Fondation, et par ailleurs, de faire valider par le Ministère des finances le schéma de financement. Les démarches sont actuellement en cours dans ce sens.

A date, les recettes de la SAS ne sont pas suffisantes pour équilibrer les dépenses, ceci en raison du niveau des loyers consentis à PANDA Eurl et Altitude et par ailleurs de l'absence d'exploitation du bâtiment principal. Un retour à l'équilibre des comptes passe par une révision des loyers des deux structures sus citées, et par ailleurs par l'aboutissement du projet de réhabilitation Longchamp.

Concernant la reconstitution des capitaux propres, une recapitalisation sera nécessaire à échéance 30 juin 2011.

II. Les dirigeants

Au cours de la période 1er Juillet 2009 - 30 Juin 2010, la présidence a été assurée par Monsieur Daniel Richard et la direction par Monsieur Serge Orru.

III. Evolution du personnel

Au 30 Juin 2010, la structure compte deux salariés comme détaillé ci-dessus.